



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

16 mars 2020

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745, rue Gouin, le lundi 16 mars 2020 à 19 h sous la présidence du maire suppléant, Guy Boutin, et en la présence de la conseillère Céline Bourbeau et des conseillers Clifford Lancaster, Charles Mallette et Gérard Tremblay, du directeur général Rémi-Mario Mayette ainsi que du directeur général adjoint Alexis Grondin-Landry. La conseillère Cathy Varnier participe à la présente séance par communication téléphonique. Le maire, Bertrand Ménard, est absent.

PROJET D'ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE Le 16 mars 2020 à 19 h

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 mars 2020
4. Présentation des organismes et période de questions
5. Urbanisme
 - 5.1. 101 à 151, rue Principale Nord – Demande d'installation d'une enseigne
 - 5.2. 503-505, rue du Collège Sud – Programme de conservation du cadre bâti – Demande d'aide financière
 - 5.3. 207, rue Cleevemont – Rénovation de la toiture principale
 - 5.4. Règlement no. 205 relatif à un programme d'aide financière à la conservation du cadre bâti – Modifications
6. Gestion et administration
 - 6.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
 - 6.1.1. Les Entreprises Philippe Berthelette – Débroussaillage des fossés – Soumission reçue
 - 6.1.2. Les Entreprises Philippe Berthelette – Élagage – Soumission reçue
 - 6.1.3. Les Entreprises Meca Fuzion – Usine de filtration – Changement de 4 vannes papillons avec actuateur pneumatique – Soumission reçue
 - 6.1.4. Les Entreprises Meca Fuzion – Usine de filtration – Changement de la vanne de contrôle, ajout d'un débitmètre et changement de tuyauterie - Puits no. 1 – Soumission reçue
 - 6.1.5. Transports, Mobilité durable et Électrification des transports – Programme d'aide à la voirie locale, Volet Redressement des infrastructures routières locales – Réfection de la rue Principale Sud – Demande d'aide financière
 - 6.1.6. EddyNet – Balai tasseur - Proposition
 - 6.2. Administration – Direction générale
 - 6.2.1. Programme de prévention en santé et sécurité - Adoption
 - 6.2.2. Régie des alcools, des courses et des jeux – Encan Dynastie – Demande de permis d'alcool
 - 6.2.3. Municipalité du Canton de Melbourne – Partage des services d'un inspecteur municipal - Entente
 - 6.2.4. Municipalité du Canton de Melbourne – Partage des services de l'inspecteur municipal – Entente - Résolution
 - 6.2.5. Municipalité du Canton de Melbourne – Contribution financière pour le hockey mineur et le Club de patinage artistique Les Tourbillons – Résolution
 - 6.2.6. COVID-19 (Crise du coronavirus) – État de la situation



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

7. Police, incendies et sécurité civile
 - 7.1. Sûreté du Québec – Rapport périodique d’activités
8. Demande d’aides financières et/ou techniques, d’autorisations, d’appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
 - 8.1. Journal Actualités L’Étincelle – Semaine de l’action bénévole - Remerciements aux bénévoles – Offre de publicité
 - 8.2. Société protectrice des animaux de l’Estrie – Soirée-bénéfice Fines Gueules – Invitation
 - 8.3. Mouvement Santé mentale Québec – Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale - Invitation
 - 8.4. Club Lions Richmond-Melbourne – Demande de compensation pour les taxes 2020
 - 8.5. Musée de l’ardoise – Demande d’aide financière
 - 8.6. Les Amis de la musique et Centre d’Art de Richmond – Patrimoine canadien – Demande d’appui
 - 8.7. Coopérative de rayonnement – Contribution financière
9. Affaires nouvelles
 - 9.1. Domaine Haut-Plateau – Rues
 - 9.2. Journal La Tribune – Cahier spécial
 - 9.3. Journal L’Ardoise
10. Levée de la réunion

MENTION SPÉCIALE

En raison de la pandémie du coronavirus (COVID-19) qui sévit actuellement et en vertu du décret no. 177-2020 du 13 mars 2020 et de l’arrêté no. 2020-004 du 15 mars 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, le conseil municipal tient la présente séance à huis clos.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire suppléant constate le quorum et procède à l’ouverture de la séance.

2020-03-16-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l’ordre du jour soit accepté tel que présenté. (Adoptée)

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-03-16-02

3.1. Procès-verbal de l’assemblée régulière du 2 mars 2020

ATTENDU QUE le procès-verbal de l’assemblée régulière du 2 mars 2020 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance se déroulant à huis clos, aucun citoyen n’est donc présent.



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2020-03-16-03

5. URBANISME

5.1. 101 à 151, rue Principale Nord – Demande d’installation d’une enseigne

CONSIDÉRANT QUE le demandeur souhaite l’installation d’une enseigne de 4 pieds par 8 pieds en plastique corrugué double face extrudé avec lettrage et bordure noirs sur fond blanc;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d’urbanisme a étudié la demande et formule au conseil municipal une recommandation défavorable au projet tel que soumis à l’inspecteur municipal, entre autres, parce que le matériel suggéré ne rencontre pas les exigences du PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d’urbanisme émet des recommandations au demandeur pour l’acceptation éventuelle du projet;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers de refuser le projet d’installation d’une enseigne tel que déposé et recommande au promoteur que l’enseigne soit d’un style plus adapté à son environnement en respectant les normes du PIIA, qu’une esquisse complète de l’enseigne soit soumise pour analyse par le comité consultatif d’urbanisme. (Adoptée)

2020-03-16-04

5.2. 503-505, rue du Collège Sud – Programme de conservation du cadre bâti - Demande d’aide financière

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 503-505, rue du Collège Sud a soumis un projet de rénovation de la galerie et le remplacement de fenêtres par deux fenêtres en baie;

CONSIDÉRANT QUE le projet de rénovation est admissible au programme d’aide financière à la conservation du cadre bâti lequel prévoit une aide financière de 30% des coûts admissibles ou maximale de 5 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le promoteur a présenté 3 soumissions pour le projet soumis dont la plus basse prévoit des investissements admissibles de 25 046 \$;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d’urbanisme a étudié la demande selon les documents remis à l’inspecteur municipal et formule une recommandation favorable au conseil municipal;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers de réserver une somme maximale de 5 000 \$ dans le cadre du programme d’aide financière à la conservation du cadre bâti pour le projet de rénovation du propriétaire du 503-505, rue du Collège Sud tel que déposé à l’inspecteur municipal; le versement de l’aide financière étant sujet au rapport de terminaison des travaux de l’inspecteur municipal. (Adoptée)

2020-03-16-05

5.3. 207, rue Cleevemont – Rénovation de la toiture principale

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire du 207, rue Cleevemont de remplacer le revêtement actuel de la toiture principale par une tôle verticale de couleur noire avec vis apparentes;



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et ne recommande pas l'acceptation du projet tel que déposé au motif qu'une toiture avec vis apparentes ne respecte pas le type architectural de la maison;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de refuser la demande du propriétaire du 207, rue Cleevemont concernant la rénovation de la toiture parce qu'elle ne respecte pas le style architectural de la maison. (Adoptée)

2020-03-16-06

5.4. Règlement no. 205 relatif à un programme d'aide financière à la conservation du cadre bâti - Modifications

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme, après analyse, recommande au conseil municipal de revoir le règlement no. 205 relatif à un programme d'aide financière à la conservation du cadre bâti afin d'y inclure l'admissibilité du revêtement de toiture en tôle sans vis apparentes;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de mandater le comité consultatif d'urbanisme pour qu'il soumette des recommandations au conseil municipal concernant l'inclusion, dans la liste des travaux admissibles au Programme d'aide financière à la conservation du cadre bâti, le revêtement de tôle sans vis apparentes. (Adoptée)

6. GESTION ET ADMINISTRATION

6.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux

2020-03-16-07

6.1.1. Les Entreprises Philippe Berthelette – Débroussaillage des fossés – Soumission reçue

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir la proposition de la firme Les Entreprises Philippe Berthelette pour le débroussaillage des fossés et ce, pour un montant de 7 300 \$, taxes en sus. (Adoptée)

2020-03-16-08

6.1.2. Les Entreprises Philippe Berthelette – Élagage – Soumission reçue

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir la proposition de la firme Les Entreprises Philippe Berthelette pour l'élagage de certains arbres sur diverses rues et ce, pour un montant de 2 400 \$, taxes en sus. (Adoptée)

2020-03-16-09

6.1.3. Les Entreprises Meca Fuzion – Usine de filtration – Changement de 4 vannes papillons avec actuateur pneumatique – Soumission reçue

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir les services de la firme Les Entreprises Meca Fuzion pour procéder au changement de 4 vannes papillons avec actuateur pneumatique et ce, pour la somme de 7 260 \$, taxes en sus. (Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2020-03-16-10

6.1.4. Les Entreprises Meca Fuzion – Usine de filtration – Changement de la vanne de contrôle, ajout d’un débitmètre et changement de tuyauterie - Puits no. 1 – Soumission reçue

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers de retenir les services de la firme Les Entreprises Meca Fuzion pour procéder au changement de la vanne de contrôle, l’ajout d’un débitmètre et le changement de tuyauterie pour rendre fonctionnel le puits no. 1 au montant de 13 800 \$, taxes en sus. (Adoptée)

2020-03-16-11

6.1.5. Transports, Mobilité durable et Électrification des transports – Programme d’aide à la voirie locale, Volet Redressement des infrastructures routières locales – Réfection de la rue Principale Sud – Demande d’aide financière

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a pris connaissance des modalités d’application du Volet – redressement des infrastructures locales (RIRL);

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond désire présenter une demande d’aide financière au ministère des Transports pour la réalisation de travaux d’amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

CONSIDÉRANT QUE les interventions visées dans la demande financière sont inscrites à l’intérieur d’un plan d’intervention pour lequel la MRC du Val-Saint-François a obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

POUR CES MOTIFS:

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond autorise la présentation d’une demande d’aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL du Programme d’aide à la voirie locale. (Adoptée)

2020-03-16-12

6.1.6. Eddy Net inc. – Balai tasseur – Soumissions reçues

CONSIDÉRANT QUE deux propositions ont été déposées au conseil pour l’achat d’un balai tasseur, à savoir :

Soumissionnaires	Prix
Eddy Net inc.	12 045 \$, taxes en sus
Les Équipements Marquis	8 500 \$, taxes en sus

CONSIDÉRANT QUE l’équipement proposé par Eddy Net inc. est de qualité supérieure et fabriqué au Québec;

CONSIDÉRANT QUE l’équipement proposé par Les Équipements Marquis est de qualité inférieure et fabriqué à l’extérieur du Québec;

POUR CES MOTIFS:

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers de retenir la proposition de la compagnie Eddy Net inc. au montant de 12 045 \$, taxes en sus, pour l’achat d’un balai tasseur. (Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

6.2. Administration – Direction générale

2020-03-16-13

6.2.1. Programme de prévention en santé et sécurité du travail – Adoption

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le Programme de prévention en santé et sécurité du travail de la Ville de Richmond. (Adoptée)

2020-03-16-14

6.2.2. Régie des alcools, des courses et des jeux – Encan Dynastie – Demande de permis d'alcool

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville ne s'opposera pas à la demande de permis d'alcool d'Encan Dynastie. (Adoptée)

2020-03-16-15

6.2.3. Municipalité du Canton de Melbourne – Partage des services de l'inspecteur municipal – Entente

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers de renouveler l'entente avec la Municipalité du Canton de Melbourne concernant le partage des services de l'inspecteur municipal et responsable de l'urbanisme, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Le maire ou le maire suppléant et le directeur général et secrétaire-trésorier étant autorisés à signer tous les documents donnant effet aux présentes. (Adoptée)

6.2.4. Municipalité du Canton de Melbourne – Partage des services de l'inspecteur municipal – Entente - Résolution

Le directeur dépose une correspondance reçue de la Municipalité du Canton de Melbourne transmettant une copie d'une résolution adoptée par le conseil de ladite Municipalité à l'effet qu'il accepte de renouveler l'entente sur le partage des services de l'inspecteur municipal.

6.2.5. Municipalité du Canton de Melbourne – Contribution financière pour le hockey mineur et le Club de patinage artistique Les Tourbillons - Résolution

Le directeur dépose une correspondance reçue de la Municipalité du Canton de Melbourne transmettant une copie d'une résolution adoptée par le conseil de ladite Municipalité à l'effet qu'il n'accepte pas les modalités d'aides financières demandées pour le hockey mineur et le club de patinage artistique pour la saison 2019-2020.

6.2.6. COVID-19 (Crise du coronavirus) – État de la situation

Le directeur général fait part aux élus que des directives ont été transmises aux employés en regard de la pandémie du coronavirus qui sévit actuellement et que, selon l'évolution de la situation, la fermeture au public des bureaux municipaux sera envisagée. Déjà, l'aréna et le centre communautaire sont fermés sur ordre du gouvernement du Québec depuis dimanche après-midi.

7. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

7.1 Sûreté du Québec – Rapport périodique d'activités

Le directeur général dépose les rapports d'activités de la Sûreté du Québec reçus du Comité de sécurité publique de la MRC du Val-Saint-François.



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

8. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUI, DE DONNS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

2020-03-16-16

8.1. Journal Actualités L'Étincelle – Semaine de l'action bénévole – Remerciements aux bénévoles – Offre de publicité

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le paiement d'une publicité d'un quart de page noir et blanc dans le journal Actualités-L'Étincelle, au coût de 279 \$, taxes en sus, afin de souligner la Semaine de l'action bénévole conditionnellement à ce que l'activité ne soit pas annulée ni reportée. (Adoptée)

8.2. Société protectrice des animaux de l'Estrie – Soirée-bénéfice Fines Gueules – Invitation

Le directeur général dépose une invitation reçue de la Société protectrice des animaux de l'Estrie pour une soirée-bénéfice au profit dudit organisme qui aura lieu le 21 avril prochain.

8.3. Mouvement Santé mentale Québec – Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale - Invitation

Ce point est reporté à la séance du 20 avril prochain.

2020-03-16-17

8.4. Club Lions Richmond-Melbourne – Demande de compensation pour les taxes 2020

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers de verser une compensation de 3 931,27 \$ au Club Lions Richmond-Melbourne en contrepartie des taxes foncières pour l'année 2020 conditionnellement à ce que la Ville puisse louer leur installation gratuitement, pour un maximum de 3 occasions durant une année civile, dont la Fête des bénévoles le 23 avril prochain. (Adoptée)

2020-03-16-18

8.5. Musée de l'ardoise – Demande d'aide financière

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le versement de la moitié de l'aide financière prévue au budget, soit 2 188 \$, au Musée de l'ardoise. (Adoptée)

2020-03-16-19

8.6. Les Amis de la musique et Centre d'Art de Richmond – Patrimoine canadien – Demande d'appui

CONSIDÉRANT QUE l'organisme les Amis de la musique de Richmond est bien implanté au sein de la communauté et ce, depuis plus de 38 ans;

CONSIDÉRANT QU'au cours des 3 dernières années, les efforts de redressement consentis par les diverses cohortes d'administrateurs ont porté fruits;

CONSIDÉRANT QU'au cours des derniers mois l'administration en place a démontré du sérieux et de l'engagement dans le bon fonctionnement de l'organisme;

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre du Fonds du Canada pour la présentation des arts, les Amis de la Musique de Richmond reçoit l'appui de Patrimoine canadien depuis de nombreuses années;



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

CONSIDÉRANT QUE les Amis de la Musique est le seul organisme artistique et culturel de la MRC du Val-Saint-François à être reconnu comme organisme de diffusion des arts;

CONSIDÉRANT QUE, dans un environnement rural, l'entraide et la collaboration sont indispensables et les deniers publics sont importants pour assurer le maintien des services à la communauté;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond souhaite l'appui et le support de Patrimoine canadien à la poursuite des activités des Amis de la Musique de Richmond favorisant ainsi le rayonnement de la culture dans toute la MRC du Val-Saint-François. (Adoptée)

2020-03-16-20

8.7. Coopérative de rayonnement – Contribution financière

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le versement d'une aide financière de 1 850 \$, à la Coopérative de rayonnement sur preuve de constitution de l'organisme. (Adoptée)

9. AFFAIRES NOUVELLES

9.1. Domaine Haut-Plateau - Rues

Le conseiller Mallette souligne qu'il faut absolument envisager la reconstruction des rues du Haut-Plateau.

9.2. Journal La Tribune - Cahier spécial

Les conseillers soulignent avoir apprécié le cahier spécial du journal La Tribune particulièrement l'article sur le développement économique de Richmond.

9.3. Journal L'Ardoise

Il est question de la nouvelle édition du journal municipal L'Ardoise, les commentaires sont bons.

2020-03-16-21

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 20 h 43, que la présente assemblée soit levée. (Adoptée)


Maire suppléant


Directeur général et
secrétaire-trésorier



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entière des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 726.


Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et
secrétaire-trésorier